



Infos Pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h Tél.: 03 29 63 07 24 Fax: 03 29 63 65 50

LA POSTE

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

Tél.: 03.29.63.11.03

PHARMACIE DES LACS

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, Tél.: 09.83.00.09.11

MÉDECIN

Docteur Jeaglé – Tél. 03.29.63.06.33 Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés, Tél. : 0820.33.20.20

INFIRMIÈRE

Emilie DUMAY - Tél: 06.74.37.83.32 1359A, route de Colmar du lundi au vendredi 8h30 – 9h15 A domicile sur rendez-vous

URGENCES

Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours, Tél.: 03.29.60.29.35

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

2411/24

DATES DES PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Junk, conciliateur de justice reçoit en 2016 de 8h30 à 11h30, les vendredis : 14 et 28 octobre, 25 novembre, 9 décembre. En Mairie de Gérardmer -Salle des Armes.

Renseignements au 03.29.60.60.60

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE LA HEUNOTTE À GÉRARDMER

HORAIRES D'OUVERTURE HIVER: Période du 16 octobre au 14 mai: Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le dimanche de 10h à 12h

RECYCLERIE INTERCOMMUNALE

17, chemin des Granges Bas à GERARDMER

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h Renseignements au 03.29.42.03.74

DATES DES COLLECTES DE SANG

Le 5 octobre à Gérardmer Espace Tilleul 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 Le 22 décembre à Xonrupt-Longemer Salle Polyvalente 16h à 19h30

Etat Civil

Naissance

 Cassylia Béatrice KARCHER née le 2 août 2016 à REMIREMONT (Vosges), de Cyril KARCHER et Aurélie VIRY domiciliés 424 route des 4 feignes.

Mariage

- Le 13 août 2016 William LALEVEE, chauffeur routier et Marion GERMAIN, secrétaire, domiciliés 1040 route du saut des cuves à XONRUPT-LONGEMER.
- Le 10 septembre 2016 Cécile FAURIE, cuisinière, domiciliée à BONNETAN (Gironde) et Marie-Marthe BICHET, directrice ajdointe, domiciliée 623 rue de la Résistance à XONRUPT-LONGEMER.
- Le 17 septembre 2016 Romain MARCHAL, photographe et Sophie ANTOINE, aide-soignante, domiciliés à SAINT COME D'OLT (Aveyron), en résidence 33 rue du Hohneck à XONRUPT-LONGEMER.

Mariage (suite)

Noces de diamant :

Michel Albert CLAIR et Marcelle Yvonne BERTRAND, domiciliés 965 route du Saut des Cuves. Mariés par Paul MARTIN en la mairie de Xonrupt-Longemer le 9 juin 1956. Avec toutes nos félicitations.



Décès

- René Abel Margueritte RICHARD le 5 septembre 2016 à GERARDMER, 78 ans, domicilié 1177 route du Valtin, veuf de Christiane DIDIER.
- Pierre Jean-Louis Joseph LAMBERT le 15 septembre 2016 à GERARDMER, 53 ans, domicilié 2360 route de Colmar, époux de Joséphine ESTEVE

Décès (suite)

• Germain Jean Eloi LALEVEE le 21 juin 2016 à GERARDMER, 72 ans, domicilié 1949 route de Colmar, époux de Liliane BEDEL.

Décès de Germain LALEVEE

Xonrupéen de naissance, Germain LALEVEE a été adjoint au maire de nombreuses années.

Sous le mandat d'Etienne
VIRY (1995-2001) il a occupé
les fonctions de 2ème adjoint en charge de
la commission des écoles et de la culture.
Le Maire suivant, Eric MOUGEL (20012009), lui confiait les responsabilités
du logement, des affaires scolaires et
périscolaires en tant que 4ème adjoint.

Amateur de mots croisés il pourrait, entre autre, être défini de la sorte : représentant local, végétarien, à l'instinct généreux et méticuleux, prenant le large et la plume en basse saison.

Mot du Maire

Octobre 2016

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Malgré un mois de juillet moyen mais un mois d'août ensoleillé, voilà encore un bel été qui se termine par une belle arrière saison.

Cette météo favorable a permis une bonne activité estivale pour nos commerces. Nous avons vu une fréquentation record certains week-ends, une eau de baignade très agréable et beaucoup de monde autour de notre lac.

De nombreuses manifestations réussies ont également permis de montrer la bonne attractivité de notre territoire et l'intérêt porté à celles-ci par les participants, les vacanciers et les visiteurs. C'est toujours pour nous une grande satisfaction.

Merci donc à tout le milieu associatif pour son implication dans les diverses animations ainsi qu'à tous ceux qui ont fait de cet été une belle réussite.

Seule ombre au tableau, la nouvelle tentative d'occupation, par la force, de nos espaces près du lac par les gens du voyage, sur des terrains où le camping est interdit du fait du classement du site. Je suis fier de la gestion de cette crise par les élus Xonrupéens qui ont su résister, accompagnés par les forces de gendarmerie et l'inspectrice de la DREAL. Un grand merci à tous.

Grâce à eux l'occupation fut partielle et ne dura qu'une seule nuit!

Je déplore néanmoins
la prise d'otage
de nos vacanciers
interdits de sortir du
parking jusqu'à 22 h
30 et l'impossibilité de
travailler, ce jour là, pour de
nombreux commerces.
Il me semble pourtant être dans un

Il me semble pourtant être dans un état de droit. Les aires d'accueil des gens

du voyage ont bien été réalisées sur notre département.

Pour finir, je voudrais faire le point sur les travaux en cours ou à venir :

La Graingeotte où les travaux de renouvellement des réseaux sont maintenant terminés, nous avançons avec les conseils de la CAUE sur le projet de réaménagement du lotissement, l'église avec la réfection du clocher qui débutera cet automne, la réfection d'un mur de soutènement au Pergis, les travaux d'amélioration de notre réseau d'eau potable et quelques terrassements sur nos pistes de ski nordique pour améliorer le damage avec une nouvelle machine.

Je voudrais, avant de clore, souhaiter la bienvenue à notre infirmière que je suis très heureux d'accueillir. Installée depuis le mois d'août, je lui souhaite pleine réussite dans son activité.

Bon automne et bonne lecture à toutes et à tous.

Michel BERTRAND

AVIS DE COUPURE D'EAU

Nous informons les habitants, qu'une coupure d'eau quasi générale sur le réseau public d'eau potable de la commune sera effective pour la nuit du mercredi 2 novembre à partir de 22 heures jusqu'au jeudi matin 3 novembre à 5 heures.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les dispositions relatives à cette coupure afin de préserver vos appareils ménagers et nous vous remercions pour votre compréhension.



FLASHEZ-MOI!

CONTINUEZ À SUIVRE LES ACTUALITÉS



REJOIGNEZ-NOUS!

SUIVEZ L'ACTUALITE RECENTE SUR NOTRE NOUVELLE PAGE FACEBOOK: WWW.FACEBOOK.COM/XONRUPT

DERNIER SON DE CLOCHES

En raison des travaux de réfection qui doivent s'effectuer sur le clocher de l'église, nous n'entendrons plus le son des cloches à compter du lundi 3 octobre et pour une durée d'environ un mois et demi.



Divers

Trio de caducées pour notre village

Médecin, pharmacienne et maintenant infirmière libérale, Xonrupt-Longemer récupère son paysage médical largement justifié par l'afflux touristique qui s'intensifie au fil des années. Ce service est aujourd'hui assuré par Emilie DUMAY de souche locale puisque fille de Yves DUMAY, triathlète connu pour ses performances et de Véronique THIRIET infirmière urgentiste à l'hôpital de Gérardmer depuis de nombreuses années.

C'est par la voie militaire qu'Emilie DUMAY s'injecte dans le milieu paramédical en commençant par les 8 mois réglementaires de l'école des sous-officiers puis en intégrant l'école d'infirmière militaire de Toulon.

Diplômée en décembre 2009, elle pratique pendant 4 ans ½ au 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins à Annecy pour ensuite exercer jusque juillet 2016 au 152^{ème} Régiment d'Infanterie de Colmar, aux cotés de son mari.

Mais cet exil n'est qu'un placébo et la dépendance à l'oxygène du pays prescrit le retour aux sources.

L'occasion d'achat d'une habitation dans notre commune lui permet de se rapprocher de ses origines et l'expérience de proposer son professionnalisme en tant qu'infirmière libérale.

Nous sommes heureux de cette rémission et nous lui souhaitons la bienvenue.

Tél: 06.74.37.83.32
Adresse du cabinet:
1359 A, route de Colmar
Du lundi au vendredi 8h30 – 9h15
A domicile sur rendez-vous.



Au service des loueurs

Depuis octobre 2015, Stéphanie DI GLERIA et son conjoint Kévin CLEAN, auto-entrepreneurs, proposent aux propriétaires hébergeurs la réception et l'accueil de leurs locataires. Etat des lieux et ménage soignés sont complétés par la recommandation de professionnels locaux en cas de dépannage nécessaire (plombier, électricien, menuisier ...).

Afin de s'adapter au client et de privilégier

la qualité par rapport à la quantité, le jeune couple a la volonté de soigner le relationnel avec le locataire et de le conseiller sur notre bonne chère et le bien être local.

Presta'Loc § Services 06.85.36.84.95 / 06.01.28.04.71

Mail: prestalocetservices@sfr.fr



Don du sang

L'EFS de Nancy représentée par son responsable le Dr M.MOREL remercie les nombreux bénévoles de la collecte du 28 juillet à la salle polyvalente de Xonrupt. 97 donneurs se sont présentés et 84 collectes (dont 3 nouvelles) ont pu être réalisées, au bénéfice des

Le don du sang est un acte généreux et indispensable pour sauver des vies.



malades.

Les élus en formation

Depuis quelques temps, un défibrillateur ou DEA (Défibrillateur Entièrement Automatisé) a été installé à l'entrée de la salle polyvalente. C'est pourquoi, sur la demande de plusieurs conseillers municipaux, la mairie a organisé une formation sur l'utilisation de cet appareil. Ainsi, le 25 juin dernier, une partie du conseil municipal a pu participer à un exercice de secours donné par un formateur secouriste du centre de secours de Gérardmer.

Après des explications théoriques sur

le DEA et sur la façon de se comporter face à un malaise cardiaque, chacun a pu s'exercer sur le mannequin afin d'apprendre la réanimation cardio-pulmonaire. La séance s'est complétée d'un rappel sur les gestes de premiers secours et quelle attitude suivre en cas d'accident.

Toute l'équipe se sent plus apte à réagir en cas de problème et remercie le centre de secours de Gérardmer ainsi que le formateur pour ce cours de secourisme et le matériel mis à sa disposition.



PALMARÈS 2016 des maisons fleuries

Félicitations aux mains vertes

Mercredi 10 août, le jury des maisons fleuries a effectué sa tournée annuelle afin de procéder au classement des plus belles réalisations florales.

Tout en parcourant les rues, routes et chemins de la commune, nos experts floraux ont visité les 12 candidats inscrits, répartis en différentes catégories : terrasses, balcons et fenêtres – maisons avec jardin – hôtels, campings. Ils ont ainsi pu constater le travail réalisé et admirer de superbes compositions aux multiples variétés et couleurs.



De très belles maisons, jardins et cours bien entretenus et fleuris avec soin et originalité ont « tapé dans l'œil » des membres du jury et les propriétaires, non inscrits, seront également récompensés. Félicitations à tous ces jardiniers amateurs passionnés, pour leur travail et leur participation à l'embellissement et la mise en valeur de notre commune.

Rendez-vous début janvier pour la remise des prix lors de la cérémonie des vœux du Maire.





TERRASSES BALCONS FENETRES

- 1 Mme Sophie CLAIR
- 2 M & Mme Roger & Maryse CUNY
- 3 Mme Antoinette PIERRAT
- 4 Mme Marie-Christine JACQUEL
- 5 Mme Marie-Hélène MULLER

Hors concours

- Mme Christiane JAEGLE
- Mme Juliette ANTOINE

MAISONS AVEC JARDIN

- 1 M. & Mme Jean-Pierre & Simone BERTRAND
- 2 M. & Mme POUCHAIN Guy et Irène
- 3 Mme Nathalie KEUSCH
- 4 Mme Colette AUBERT
- 5 Mme Michèle ROUTIER
- 6 M. André CUNY

Hors concours

- M. & Mme Daniel MASSON
- M. & Mme Michel MERCIER

HOTELS

1 - LA VALLEE – Mme KEUSCH Nathalie

Hors concours

- AUBERGE DE JEUNESSE
- CAMPING LES JONQUILLES

Comme l'avaient annoncé plusieurs articles de journaux, l'équipe de tournage d'une série de France 2 produite par Ego Production s'est installée dans la vallée des lacs.

Zone blanche, une fiction au nom désignant ces zones où les téléphones portables ne passent pas, mêle polar et humour. L'héroïne travaille dans une petite brigade de gendarmerie où elle est confrontée à une série de disparitions.

Les repérages ont été effectués plusieurs mois auparavant et le tournage a commencé dès le mois de juin sur fond de 8 épisodes de 52 minutes filmés en forêt, dans certaines rues de la ville de Gérardmer mais également chez les





Xonrupéeens!

En effet, l'équipe de tournage (entre 35 et 50 personnes) a posé son décor dans plusieurs habitations du centre de Xonrupt jusqu'à Retournemer!

Témoignage d'un figurant de la série : « L'équipe s'est arrêtée la première fois chez nous au mois d'avril 2016. Le régisseur et son équipe sont venus rencontrer notre famille et visiter les lieux et les différentes pièces de la maison. Nous avons vu défiler beaucoup de monde: régisseur, chef décorateur, cameraman, chef des lumières, réalisateur, assistant réalisateur....

Ma famille (relogée par la production) m'a laissé seul dans notre maison afin de pouvoir observer tout le travail réalisé

autour de cette série TV.

Pendant deux jours, l'équipe
décoration est venue
retirer les meubles
de certaines pièces
puis installer leur
décoration. Après
avoir modifié quelques
détails le réalisateur a
validé la déco. L'équipe
de tournage est alors
arrivée pour deux jours. Les

spots, les micros ont envahi les pièces de la maison et le jardin et plus d'une trentaine de personnes ont défilé. Des séquences de quelques minutes ont été filmées à plusieurs reprises. Les mots «couper» «action» «silence, ça tourne» chantaient dans la maison. Finalement, je me suis fondu dans le décor et j'aurai la chance d'apparaître dans la série.

L'ensemble de l'équipe a pu stocker le matériel chez les voisins, tout le quartier a ainsi participé! Après deux jours de tournage, l'équipe décoration est revenue pour remettre tout en place et ma famille a pu réintégrer le domicile familial!!

Résultats deux jours de tournages pour 7 minutes de film!

L'équipe de tournage reviendra en septembre et octobre 2016 dans le secteur de Xonrupt et de Retournemer.

RDV au printemps
2017 pour la
diffusion de la
série sur France 2!
Pour me repérer :
je suis rouge et je tourne
souvent en rond!»

Action en faveur des victimes des attentats de Nice

Depuis le 20 juillet dernier, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la ville de Nice a mis en place une collecte des dons qui iront exclusivement en faveur des victimes et familles/proches de victimes.

COMMENT EFFECTUER VOTRE DON?



Par chèque à l'ordre du Trésor Public, par virement ou par carte bancaire Rendez-vous en mairie principale de Nice 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, lundi au jeudi: 8h30 - 17h vendredi: 8h30 - 15h45
Par courrier en envoyant un chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante:

Collecte de dons - Attentat du 14 juillet Monsieur le Président du CCAS Centre Communal d'Action Sociale 4, place Pierre Gautier 06364 Nice Cedex 4 • Par versement sécurisé en ligne à l'adresse https://dons.ville-nice.fr/Dons/Default.aspx ou sur le site www.nice.fr Ces dons seront intégralement reversés aux victimes et aux familles de victimes et seront déductibles des impôts à hauteur de 66%.

Plus d'infos sur nice.fr ou auprès d'Allo Mairies au 3906 (du lundi au samedi de 8h à 20h)



Kermesse pluvieuse, kermesse heureuse!

Après le week-end jeux (loto / belote) des 19 et 20 mars derniers, l'Amicale des Ecoles des 2 Lacs a organisé le dimanche 19 juin sa traditionnelle kermesse (qui a lieu tous les 2 ans).

Malgré une météo capricieuse, petits et grands ont répondu au rendez-vous et ont pu profiter des différents stands proposés: pêche à la ligne, chamboule-tout, fléchettes-ballon, course en sacs, trampoline-élastique, jeux

d'adresse... entre autres. La personne la plus chanceuse de la journée est repartie avec un séjour pour 2 personnes en pension complète dans un centre de vacances de son choix en France!

L'Amicale remercie la mairie pour son aide et son soutien ainsi que les enseignants et parents (et même grands-parents!) d'élèves qui se sont portés volontaires en nombre (juste) suffisant pour permettre à cette manifestation d'avoir lieu, un grand merci à

Les fonds récoltés lors de ces différents événements permettent à l'Amicale de contribuer aux sorties pédagogiques de toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire. A noter cette année, une contribution supplémentaire a été apportée aux classes de CM1 et CM2 pour le voyage de fin d'année.





Médaille d'or pour la pétanque

Record battu cette année avec une fréquentation impressionnante des vacanciers aux concours de pétanques organisés cet été. Le club a enregistré 100 doublettes sur le mercredi 10 août et 90 doublettes sur le suivant!!!!

Sans oublier les enfants qui participent largement à cette activité et que le Président M. GUINEPAIN n'a pas manqué de médailler pour avoir participé tout l'été aux concours vacancier.





Bonne nouvelle : le haut débit arrive à Xonrupt!

Vous êtes de plus en plus nombreux à être connectés à la maison, au travail, en vacances.

Répondant à cette évolution de nos habitudes, le Conseil Départemental des Vosges a décidé depuis plusieurs années d'engager un plan d'aménagement numérique afin que tous les vosgiens disposent au minimum d'un débit de 3 à 4 Mo. Celui-ci concerne enfin notre commune.

Compte tenu des différentes contraintes administratives et matérielles, il devrait être disponible dans les 18 prochains mois, soit courant 2018.

La première étape consistant à autoriser les travaux au niveau de la commune a été franchie et l'opérateur qui a été choisi pour développer le réseau est Orange.

Le principe consiste à construire un réseau en fibre optique depuis le central

téléphonique de Gérardmer jusqu'au centre de Xonrupt au niveau de l'armoire de répartition située dans le bâtiment de La Poste.

Le réseau qui alimente les prises de vos habitations restera inchangé car la technique actuelle permet d'apporter le meilleur débit possible, jusqu'à 100 Mo, en fonction de la distance depuis cette nouvelle armoire. Seuls les secteurs de Retournemer et au-delà devront continuer d'utiliser la connexion internet par satellite.

Vous pourrez suivre l'évolution des travaux sur notre site internet et notre page Facebook www.facebook.com/xonrupt/





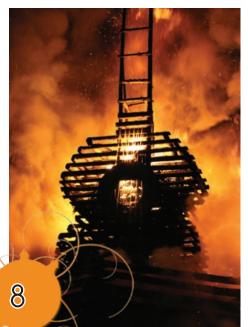
Animations

Les animations de l'été









Comme chaque année, les associations offrent à notre commune un été riche en activités et manifestations variées et festives. Une grande partie de ces événements s'est déroulée sur le site du bord du lac qui offre un espace agréable et très apprécié des organisateurs, participants et spectateurs.

Au niveau sportif:

- La 2^{ème} édition du village des sports nature, organisé sur le site du lac, a permis de faire découvrir les activités de plein air présentées sur le massif des Vosges.
- L'Xterra, un triathlon nature où près de 2000 concurrents, toutes catégories confondues, se sont retrouvés sur des parcours techniques en natation, course à pied et VTT. Un grand spectacle avec des infrastructures impressionnantes.
- Les concours de pétanque proposés tous les mercredis de juillet et août.
- La 28^{ème} édition de la trace vosgienne avec la participation de près de 2000 vététistes. Une nouveauté cette année avec un parcours supplémentaire de 10 kms proposé à ceux qui veulent découvrir le VTT.
- Le concours fédéral de tir à l'arc : l'épreuve est qualificative pour le championnat de France. L'année est particulière pour le club puisqu'il fête ses trente ans d'existence. A ce titre un présent a été offert aux 68 archers.
- Les foulées de Longemer qui se sont déroulées sous un grand soleil. Plusieurs épreuves de course à pied, près de 400 coureurs sur les 10 kms, 60 sur la populaire et 150 chez les jeunes.
- Le festival nocturne de saut à ski au tremplin de Xonrupt, première épreuve des 3 étapes de la tournée Vosges qui

- s'est poursuivie sur le même week-end à Ventron et Bussang. Cette compétition est ouverte aux jeunes sauteurs. La soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.
- Le 29^{ème} grand prix de la ville de Xonrupt, course cycliste ouverte aux licenciés avec un départ déplacé au centre du village.
- La première édition de « Tout Xonrupt à la pétanque » qui se substitue à « Tout Xonrupt à pied ».

En tradition et savoir-faire :

- Le marché bio et artisanal, tous les mercredis après-midi du 13 juillet au 24 août sur la place du village.
- L'exposition de peinture de l'association « les chevalets en liberté » à la salle polyvalente.
- Les 2 traditionnelles manifestations des Beuquillons : la fête du bucheron et la 46^{ème} Moronde, cette dernière ayant été perturbée par des difficultés d'accès au site par les gens du voyage.
- L'exposition vente du club Perce Neige.
- Les brocs du lac, vide grenier et marché artisanal qui ont fait le bonheur des nombreux chineurs et promeneurs.
- Le feu de la Saint Jean où les spectateurs ont vu s'embraser une magnifique guitare au sommet de la chavande.
- Un spectacle animé par l'école de cirque.

Sans oublier les animations musicales : les festivals « les Renardeaux » et « ramène ta graine »

Un grand merci à tous les organisateurs de ces manifestations et expositions!





ravaux

Travaux de réfection

Suite aux dégradations dues au gel et au sel de déneigement qui ronge le béton, une intervention de réfection sur l'accès aux portes de la crèche et sur les escaliers et cursives du bâtiment Vianney s'est avérée nécessaire.

Afin de résister aux agressions hivernales, le choix s'est porté sur la pose d'une résine souple étanche agrémentée de paillettes antidérapantes, qui se pose simplement au pinceau et à la spatule. Mais attention, ce revêtement ne supporte pas les objets tranchants, il faudra donc rester attentifs aux coups de pelles!

Le montant des travaux de mise en place de résine est de 16 638.40 € TTC fait par l'entreprise ADF de Brouvelieures.



Arrêts du bus

Fin de l'année scolaire, pour des raisons de sécurité, l'arrêt du bus des écoles a été déplacé entre la poste et la mairie. Cette initiative des élus s'est avérée concluante.

Dans l'obligation de marquage au sol des places destinées aux arrêts de bus et prendre les arrêtés nécessaires, M. Noël QUINANZONI, 5ème adjoint, accompagné de M. DUMOULIN représentant le Conseil Départemental et un ancien gendarme, ont sillonné

la commune afin de repérer ces emplacements.

Les zones concernées sont donc les suivantes: devant la poste, route de Colmar devant la brocante, au bas de la route du Valtin, les Pergis, Longemer, la Grange Mauselaine, la maison forestière de Retournemer et près de la mairie.

Le marquage se présente sous la forme d'un zig-zag jaune d'une surface de 2.50x15 m, autorisant ainsi les véhicules de transport public à s'y arrêter ou y stationner.





Moins vite svp !!!

A la demande de riverains excédés par la vitesse élevée des voitures, un ralentisseur en macadam style « dos d'âne », a été mis en forme sur la Route des Fies.

Des panneaux de signalisation et limitation à 30 km/h (vitesse réglementaire dans ce cas de figure) ont été implantés pour compléter ce dispositif destiné à diminuer la vitesse de passage. Cette voie fréquemment utilisée par les locaux pour aller au Valtin est plus longue en terme de temps que la route du Valtin. Le montant de ce ralentisseur est de 2 483.98 € et a été exécuté par entreprise ENRO'B de Xonrupt-Longemer. La pose de la signalisation a été faite par les Services Techniques.



Attention : peinture fraîche!

Depuis début août 2016 dans le cadre de la sécurité routière, la commune a entrepris une campagne de marquage au sol. Ainsi, actuellement les employés communaux ont donc sillonné les rues du village afin de repeindre les marques de signalisation au sol. Ce travail mobilise plusieurs employés et se réalise une fois par an.





Communaute de commune

Un nouveau mode de dépôt des ordures ménagères à compter du 1er trimestre 2017

La mise en place de la collecte en apport volontaire





La Communauté de Communes Gérardmer Monts et Vallées (CCGMV) a engagé depuis 2015 le déploiement de la collecte des déchets ménagers en apport volontaire.

Cette démarche se traduit d'une part par la mise en place de conteneurs semi-enterrés de grande capacité pour remplacer les importants regroupements de bacs roulants et par l'installation de nouveaux bacs dans les quartiers d'autre part.

L'objectif est de supprimer le cumul de bacs roulants, ainsi que les dépôts de sacs poubelles sur les trottoirs pour moins d'encombrement et de pollution des espaces publics. Ce nouveau mode de collecte vise à améliorer le cadre de vie et l'image du territoire vis-àvis de la clientèle touristique, tout en maîtrisant les coûts de collecte.

Ce qui change

Pour les habitants collectés au porte-à-porte	Pour les habitants collectés par apport volontaire	Pour les résidences et les commerçants
Le camion ne collectera plus les sacs d'ordures ménagères au porte-à-porte devant les habitations.	De nouveaux sites de dépôts seront aménagés dans le cadre de la nouvelle organisation.	Les bacs de collecte restent en place et seront collectés à la même fréquence qu'actuellement.
Des bacs et/ou des conteneurs semi- enterrés vont être installés pour vous permettre de déposer vos sacs dans votre quartier.		Toutefois, suite à la mise en place de la nouvelle organisation, le jour de collecte pourra être amené à changer. Vous en serez informés par courrier au cours des
Consultez le plan pour connaître le site de dépôt le plus proche de chez vous.		prochains mois

Les avantages des conteneurs semi-enterrés

- ils s'intègrent dans le paysage,
- ils permettent de stocker plus de déchets (1 conteneur semi-enterré de 5m3 remplace 5 bacs roulants de 1000L),
- ils sont plus propres, contrairement aux bacs roulants, ils ne sont pas vider par l'ouverture d'insertion des déchets.
- ils émettent moins de nuisances olfactives : le conteneur est placé au 2/3

dans le sol à la température naturelle de 10 à 15°C, ralentissement le processus de fermentation des déchets, notamment en période estivale.

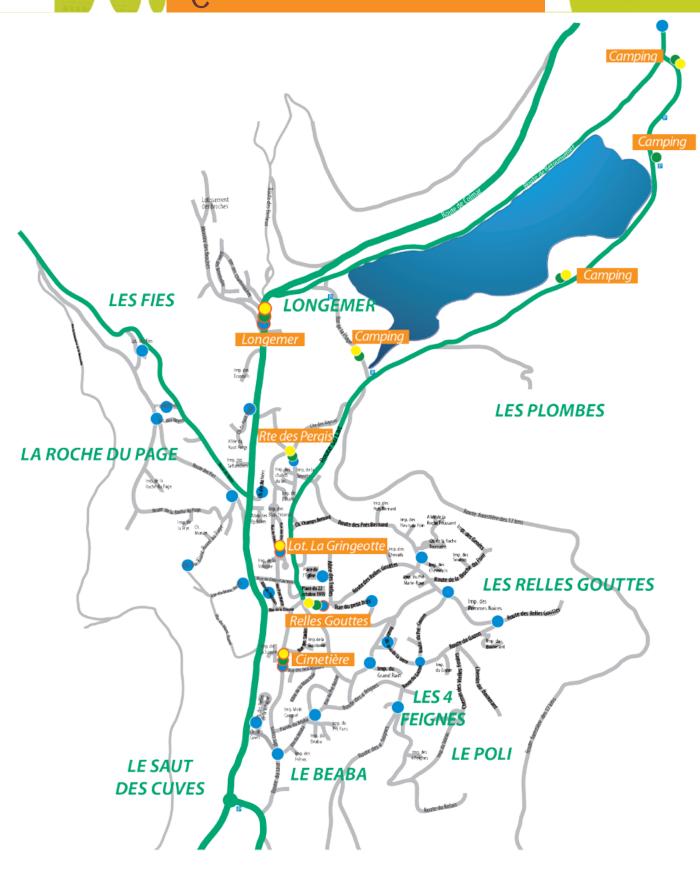
Attention:

le dépôt dans les conteneurs semi-enterrés s'effectue en sacs fermés de 80L maximum.





ommunaute de commune



Ordures ménagères

- Bac(s) de regroupement
- Conteneur(s) semi-enterré(s)

Emballages ménagers

- Conteneur(s) à emballages ménagers
- Conteneur(s) semi-enterré(s)

(journaux, emballages carton, briques alimentaires, petits métaux, bouteilles et flacons en plastique)

Verre

- Conteneur(s) à verre
- Conteneur(s) semi-enterré(s)



Agenda des manifestations



NOVEMBRE 2016

Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2016 - Exposition de cartes postales anciennes

Organisée par l'association Xonrupt-Histoire-Patrimoine à la salle polyvalente, sur le thème « Les hôtels »

Samedi 12 novembre 2016 - Chansons et guitares

Spectacle gratuit à la salle Polyvalente - Organisé par Accord majeur à 20h.

Samedi 19 novembre 2016 - Bourse aux skis

Vente : de 13h30 à 16h à la salle polyvalente.

Dépôt: vendredi 18 novembre de 18h00 à 19h00 & samedi 19 novembre de 8h30 à 10h00.

Reprise: samedi 19 novembre de 17h15 à 18h15 (Salle Polyvalente) & lundi 21 de 17h00 à 18h30 (Ecole élémentaire).

Organisée par la coopérative scolaire de Xonrupt-Longemer. Renseignements au 03.29.63.07.08

Samedi 26 novembre - Théâtre avec les Amis de le Scène

Pièce de Laurent RUQUIER «Si c'était à refaire»-Salle polyvalente à 20h30. Entrée 8€, gratuit pour les moins de 12 ans.

DECEMBRE 2016

Samedi 3 décembre 2016 - Défilé de Saint-Nicolas

Organisé par la société des fêtes. Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016 - Marché de Noël artisanal

Organisé par l'association Carton Plume. Samedi de 10h à 20h dimanche de 10h à 18h.

Renseignements ou réservations au 03.29.63.31.08

Samedi 17 décembre 2016 - Tout Xonrupt joue au ping-pong

Concours de Ping-Pong ouvert à tout le monde à la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions au 03.29.63.19.04

Jeudi 22 décembre 2016 - Collecte de Sang en salle.

Organisée par les donneurs de sang bénévoles de Xonrupt-Longemer. Salle polyvalente de 16h à 19h30.

JANVIER 2016 Vendredi 6 janvier 2017 - Voeux du

Salle polyvalente à 18 h.

APPEL AUX DONS POUR LA RÉFECTION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Pour faire un don pour soutenir la restauration de la toiture de l'église Sainte-Bernadette vous pouvez : Par internet : plus simple et plus rapide!

• Faites votre don en un clic sur le site sécurisé : www.fondationpatrimoine.org/4405



Par courrier : Retirez le bon de souscription à l'accueil de la mairie et envoyez le complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « fondation du patrimoine-Eglise de Xonrupt-Longemer » (Le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse du chèque)

Le don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.









Avec le généreux soutien des partenaires financiers.

La commune de Xonrupt compte sur le soutien et la générosité de tous afin de préserver notre patrimoine.

PROCHAINE PARUTION EN JANVIER 2017

Remise des articles pour le 15 novembre 2016.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante : infocom.mairie@xonrupt.fr

Informations

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND Maire
- Patrick VIRY 1^{er} adjoint, chargé des Travaux Bâtiment et Logements
- Hélène ORILLARD 2ème adjoint, chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD 3^{ème} adjoint, chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE 4^{ème} adjoint, chargée de l'information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI 5^{ème} adjoint, chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS:

- Maire: Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Adjoints : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION:

- Jocelyne CLAUDE
- Laurent MONGAILLARD

TECHNICIEN INFORMATIQUE:

• Laurent MONGAILLARD Membre de la commission information communication.

MEMBRES DE LA COMMISSION

INFORMATION COMMUNICATION:

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élisa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Céline GENTIL-PERRIN, Nathalie THOMAS, Mme GUINEPAIN, Coralie JEANCOLAS, Stéphanie DI GLERIA, Emilie DUMAY, Noël QUINANZONI, Patrick VIRY, Stéphanie HESTIN.

CRÉDIT PHOTOS:

Mairie de Xonrupt et Associations

CONCEPTION GRAPHIQUE: Image&Quadri® 03 29 35 00 23 Golbey www.image-et-quadri.com



